

FORMULE 74.16

Loi sur les tribunaux judiciaires

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION D'UN AVIS

ONTARIO

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

SUCCESSION DE FEU _____
(inscrire le nom)

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION D'UN AVIS

Je soussigné(e), _____,
(inscrire le nom)

domicilié(e) à _____,
(inscrire la cité ou la ville et le comté ou le district du domicile)

déclare sous serment/affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis le requérant d'un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession non testamentaire, à l'égard de la succession.
2. J'ai envoyé ou fait envoyer un avis rédigé selon la formule 74.17, dont une copie est cotée comme pièce « A » et jointe au présent affidavit, à toutes les personnes adultes désignées dans l'avis (sauf au requérant qui a droit à une partie de la succession), au père, à la mère ou au tuteur du mineur et à l'avocat des enfants si la disposition 3 de l'avis s'applique, au tuteur ou au procureur si la disposition 4 s'applique et au Tuteur et curateur public si la disposition 5 s'applique, par courrier ordinaire et à la dernière adresse connue de la personne.
3. Les personnes suivantes peuvent avoir droit à la signification mais ne l'ont pas reçue pour les raisons indiquées ci-dessous :

Nom de la personne (s'il y a lieu)

Raison de la non-signification

Si le paragraphe 3 ne s'applique pas, inscrire la mention « sans objet ».

4. Au mieux de ma connaissance et de ce que je tiens pour véridique, sous réserve du paragraphe 3 (s'il s'applique), les personnes désignées dans l'avis constituent toutes les personnes qui ont droit à une partie de la succession.

Déclaré sous serment/affirmé

solennellement devant moi dans le(la) _____

de _____

situé(e) dans le(la) _____

de(du) _____

le ____ jour de _____ 20 ____

signature du/de la requérant(e)

commissaire aux affidavits (ou la personne autorisée)